

LIVRET D'ACCUEIL 2022-2023

BIENVENUE À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'INGÉNIEURS DE LA SANTÉ
ET DU NUMÉRIQUE DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL



ISBS

Cycle d'ingénieur

Génie biomédical et santé



ITS

Cycle d'ingénieur

Technologies pour la santé



SI

Cycle d'ingénieur

Systèmes d'information



LE MOT DE LA DIRECTRICE



Chère étudiante, Cher étudiant,

L'EPISEN, bien que jeune, est riche de son expérience et de l'expertise de ses équipes, pour vous proposer des formations dont la qualité est reconnue par la Commission des titres d'ingénieur.

Grâce à ses partenariats industriels et à son fort ancrage dans la recherche, l'EPISEN met en œuvre des cursus adaptés aux enjeux économiques, en adéquation avec les besoins de la société.

Par ailleurs, notre école favorise la créativité et l'esprit d'innovation.

Chaque élève ingénieur peut construire son projet de formation sous statut d'étudiant ou d'apprenti, en associant enseignements, expériences professionnelles et séjours à l'étranger, pour devenir un ingénieur apte à conduire des missions en France comme à l'international.

L'EPISEN est organisée en trois départements :

- le département « Génie biomédical et santé - ISBS », installé au sein du CHU Henri Mondor à Créteil, forme des ingénieurs au service de l'innovation médicale et pharmaceutique, à l'interface de la science et de la technologie, entre ingénierie et innovation,*
- le département « Informatique et santé - ITS », sur le site de Vitry, forme des ingénieurs, responsables et experts en réseaux informatiques et de télécommunication, spécialisés dans les technologies émergentes appliquées à l'e-santé,*
- le département « Systèmes d'information - SI », situé sur le campus Saint-Simon à Créteil, forme des ingénieurs en systèmes d'information et management au service de l'entreprise, grâce à l'accent mis sur l'acquisition conjointe de compétences techniques et managériales.*

Soucieux de former des ingénieurs reconnus et recherchés, les trois départements de l'école favorisent l'implication pédagogique d'acteurs du secteur économique et développent des collaborations avec les secteurs industriels et tertiaires concernés, ainsi qu'avec des centres de recherche et de formation publics ou privés.

Vous avez accès aux ressources et soutiens proposés par le service Vie de Campus de l'Université Paris-Est Créteil, ainsi qu'à une vie étudiante riche et diversifiée.

Nous vous accueillons au sein d'une école sensible aux valeurs humaines, qui favorise la proximité entre élèves, enseignants, administratifs et anciens élèves.

Je vous souhaite la bienvenue et vous invite à des études épanouissantes à l'EPISEN, prélude à une carrière prometteuse.

Alexandra d'ANGLEMONT de TASSIGNY

SOMMAIRE



LE MOT DE LA DIRECTRICE	2
SOMMAIRE	3
L'ÉPISEN	4
PLAN D'ACCÈS ET SITES D'ENSEIGNEMENT	5
RÈGLEMENTS	7
SERVICES INFORMATIQUES.....	8
BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES	10
RESTAURATION.....	11
LOGEMENT	12
SANTÉ	14
BOURSES ET AIDES.....	16
VIE ASSOCIATIVE	18
CONTACTS UTILES.....	19

L'EPISEN

ISBS - Ingénieur Génie Biomédical et Santé

ITS - Ingénieur Technologies pour la Santé

SI - Ingénieur Systèmes d'Information

➤ **Des formations en adéquation avec les besoins de la société**

Recrutement diversifié

Liens forts avec les entreprises

Pédagogie innovante

➤ **Une réelle ouverture internationale**

Séjours d'étude ou de stage

Accueil d'étudiants et professeurs étrangers

Valorisation des expériences acquises

➤ **Un ancrage fort dans la recherche et l'innovation**

Laboratoires d'excellence - possibilité de poursuite d'études doctorales

Partenariats R&D public-privé

Fab Lab et espaces de coworking

➤ **Des rythmes de formations diversifiés**

Formation initiale sous statut d'étudiant avec stages

Formation initiale en apprentissage

Formation continue

➤ **Une école dynamique au cœur de l'université**

Vie de campus

Équipe pédagogique et administrative dédiée à l'école

Accompagnement personnalisé des élèves



30 ans

**d'expérience dans la formation
professionnalisante**



80

**Enseignants,
chercheurs et professionnels
dans l'équipe pédagogique**



250

**entreprises partenaires
dont plus de 20
en relation privilégiée**



95%

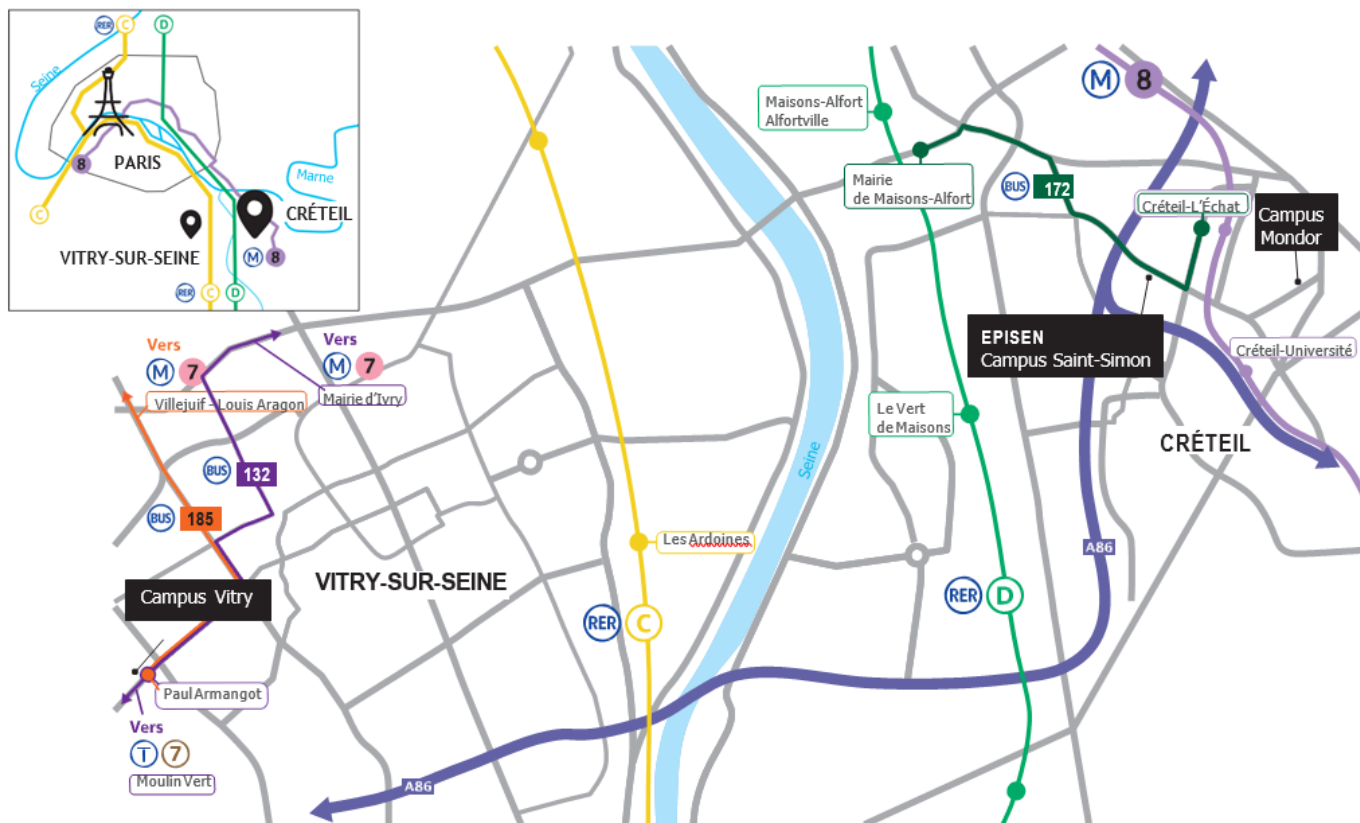
**d'insertion professionnelle
immédiate**



10

**laboratoires de recherche
et d'innovation associés**

PLAN D'ACCÈS



CAMPUS SAINT-SIMON

Direction et services administratifs

Accueil scolarité

Lundi 8h45-13h/14h-17h30

Mardi 8h45-13h/14h-16h30

Mercredi 8h45-13h

Jeudi 8h45-13h/14h-16h30

Vendredi 8h45-13h



CAMPUS SAINT-SIMON

**SITE D'ENSEIGNEMENT DES DEPARTEMENTS
SYSTEMES D'INFORMATION (SI)
GENIE BIOMEDICAL ET SANTE (ISBS)
TECHNOLOGIES POUR LA SANTE (ITS)**

71 rue Saint-Simon - 94000 Créteil
Métro : ligne 8 - Balard-Créteil
Station Créteil l'Échat

RER D : Maisons-Alfort-Alfortville
Bus 172 : Collège Guyard - Saint-Simon

CAMPUS HENRI MONDOR

**SITE D'ENSEIGNEMENT DU DEPARTEMENT
GENIE BIOMEDICAL ET SANTE (ISBS)**

8 rue du Général Sarrail - 94000 Créteil
Métro : ligne 8 - Balard-Créteil
Station Créteil l'Échat

RER D : Maisons-Alfort-Alfortville
Bus 172 : Saint-Simon - Créteil l'Échat



CAMPUS DE VITRY

**SITE D'ENSEIGNEMENT DU DEPARTEMENT
TECHNOLOGIES POUR LA SANTE (ITS)**

122 rue Paul Armangot
94400 Vitry-sur-Seine

Tramway T7 : Moulin vert
Bus 132 et 185 : Paul Armangot
Métro 7 : Villejuif-Louis Aragon



RÈGLEMENTS



Le règlement intérieur de l'université

Les dispositions du règlement intérieur de l'université ont vocation à s'appliquer à l'ensemble des usagers et personnels de l'Université et d'une manière générale, à toute personne physique ou morale présente, à quelque titre que ce soit dans l'université.

Il est consultable à l'adresse :

<https://www.u-pec.fr/fr/universite/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne>

Le règlement des examens

Il est applicable à toute personne, désignée sous le terme générique d'apprenant, à qui est dispensé un enseignement ou une formation dans le cadre de L'EPISSEN.

Il est consultable à l'adresse :

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-examens>

La charte informatique de l'université

Elle définit les règles d'utilisation des moyens informatiques et des serveurs de l'UPEC et rappelle les droits et devoirs de chacun. Elle s'applique à toute personne qui utilise les moyens informatiques installés sur les sites de l'UPEC.

Elle est consultable à l'adresse :

<https://www.u-pec.fr/fr/personnel-administratif-et-technique/dsi-services-numeriques/charte-informatique-de-l-upec>

SERVICES INFORMATIQUES



Salles informatiques

L'EPISEN est équipée de plusieurs salles informatiques. Pour vous connecter à Internet depuis ces salles, vous devrez utiliser votre compte numérique UPEC.

Services numériques étudiants

Chaque étudiant et apprenti dispose d'un **compte numérique étudiant** et d'une adresse mail au format *prenom.nom@etu.u-pec.fr*. Vos nouveaux identifiants vous permettront d'accéder à l'ensemble des services numériques proposés par l'université.

Pour vous connecter, vous devez avoir activé votre compte numérique UPEC. Vous trouverez sur <https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/> tous les éléments relatifs à l'activation de votre compte.

Vous êtes nouvel étudiant ou apprenti à l'UPEC ?

Vous aurez accès à votre compte numérique lorsque votre inscription administrative sera finalisée.

Utilisation du Wi-Fi

L'EPISEN dispose du Wi-Fi sur tous ses sites. Le réseau Wi-Fi à utiliser est EDUROAM. L'adresse mail UPEC sera nécessaire pour vous authentifier.

Messagerie

Les étudiants de l'UPEC bénéficient d'une messagerie (50 Go) dont l'utilisation est indispensable pendant toute la durée des études, notamment pour recevoir :

- la newsletter étudiante de l'UPEC,
- les informations d'ordre pédagogique et administratif,
- les informations nécessaires lors des élections étudiantes, etc.

Comment consulter votre messagerie ?

- 1) Connectez-vous à l'adresse : <https://webmail.etu.u-pec.fr>
- 2) Saisissez votre identifiant (adresse mail au format *prenom.nom@etu.u-pec.fr*)
- 3) Saisissez le mot de passe choisi lors de votre changement de mot de passe (par défaut : date de naissance au format JJMMAAAA).

Microsoft office

Microsoft Office 365 est gratuit pour les élèves de l'UPEC.

L'UPEC a souscrit un contrat permettant d'offrir à chaque étudiant, l'installation gratuite du pack Office 365 Education sur ses ordinateurs personnels, dans la limite de 5 machines, ainsi que d'autres applications Microsoft en ligne via l'adresse <https://www.office.com/> . L'adresse mail UPEC sera nécessaire pour y accéder.

Consultation des emplois du temps en ligne

Vous pouvez consulter votre emploi du temps en ligne. Pour ce faire, connectez-vous sur <https://ade.u-pec.fr/direct/> et utilisez le login : **esipe_web** pour les départements SI et ITS et **isbs_web** pour l'ISBS (sans mot de passe).

Les emplois du temps sont également affichés sur les différents sites de l'EPISSEN.

EPREL

Le login et le mot de passe de votre compte numérique étudiant vous permettent d'accéder à la plate-forme EPREL via eprel.u-pec.fr . Vous y trouverez les cours et les exercices mis en ligne par vos enseignants.

Virtualisation

A des fins pédagogiques, l'EPISSEN dispose d'une infrastructure de virtualisation *VmWare*. Cette infrastructure permet l'utilisation de logiciels spécifiques, est exploitable dans le cadre des cours et permet la gestion de laboratoires virtuels accessibles sur site ou à distance via VPN.

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

L'inscription est automatique pour les étudiants de l'UPEC : la carte d'étudiant sert de carte de bibliothèque.

Les services

- Postes informatiques
- Aide à la recherche documentaire
- Réservation de documents
- Accès à toutes les ressources documentaires de l'UPEC
- Réservation de salles de travail

Ouvertures de vos bibliothèques

Les horaires sont consultables à l'adresse :

<https://bibliotheque.u-pec.fr/infos-pratiques/les-horaires-de-vos-bibliotheques>

RÉBU, le nouveau système de réservation des BU de l'UPEC

Les bibliothèques universitaires mettent à la disposition de la communauté UPEC un **nouveau système en ligne de réservation de salles, de places de travail et d'événements**.

Il est accessible depuis *eCampus*, depuis le site des bibliothèques ou directement à l'adresse rebu.u-pec.fr.

RÉBU vous permet de réserver des **places de travail individuel** ou des **espaces groupe**, dans l'une des BU de Créteil, à Bonneuil-sur-Marne ou à Sénart.

Les photocopieurs

Votre carte d'étudiant est créditée initialement de 10€ pour effectuer copies ou impressions (équivalent à 200 copies en noir et blanc).

Lien vers le procédure pour imprimer et commander des impressions : <https://www.sedeco-impressions.com/paris-est-creteil>

Pour plus d'informations concernant les services offerts par les bibliothèques universitaires de l'UPEC : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

RESTAURATION



Le CROUS propose plusieurs restaurants universitaires sur les campus André Boulle, Henri Mondor et de l'IUT de Vitry. Le paiement s'effectue avec votre carte étudiante via le système IZLY.

Vous pouvez l'activer et la recharger sur le site internet <https://www.izly.fr/>.

Campus centre de Créteil

La Pointe Jaune restaurant universitaire : du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00

L'Aparté corner café : du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00

La Brasserie, service à table : du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00

La Pointe Jaune Express, libre-service : du lundi au vendredi de 08h00 à 15h00

Espace détente : du lundi au vendredi de 16h00 à 19h00

Campus Henri Mondor

Restaurant *Le Mondor* : du lundi au vendredi de 11h45 à 14h

Restaurant universitaire : du lundi au vendredi de 11h30 à 14h

Cafétéria Crous : du lundi au vendredi de 8h à 16h30

La Pyramide

Cafétéria Crous : du lundi au vendredi de 9h à 15h

Campus Mail des Mèches

Cafétéria Crous : du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

Campus André Boulle

Restaurant universitaire *Agora* : du lundi au vendredi de 11h30 à 14h

Cafétéria Crous *Agora* : du lundi au vendredi de 8h à 18h

LOGEMENT



L'antenne logement du service Vie de Campus

Le pôle accompagnement social logement, appuie vos démarches, vous conseille et vous propose de nombreuses offres adaptées à votre vie d'étudiant : colocations, chambres chez l'habitant, studios indépendants ou chambres contre services.

Logement en résidences universitaires CROUS

Le Crous propose des logements en résidences universitaires. Pour solliciter un logement :

- constituez un Dossier Social Etudiant (DSE) à partir du site *etudiant.gouv.fr*
- formulez vos vœux sur *trouverunlogement.lescrous.fr*

Attention : le dossier social étudiant (DSE) doit être constitué chaque année entre la mi-janvier et la mi-mai pour l'année universitaire suivante.

La plateforme XENIA

Xenia est une plateforme qui met en relation seniors et étudiants. Le senior accueille l'étudiant contre une participation modérée et moyennant quelques services du quotidien. Il partage avec lui son expérience, son savoir, ses passions et peut lui ouvrir son réseau professionnel. Le jeune étudiant, en plus de sa présence quotidienne, apporte au senior sa maîtrise des outils numériques et lui permet de se familiariser avec le monde digital : <https://xenia-cohabitation.com/>

Une résidence réservée aux apprentis

Située à deux pas de la *Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant (MIEE)* et du métro Créteil Université, la *Résidétape de Créteil Université* propose **135 studios réservés aux apprentis**.

Pour déposer votre candidature :

1. rendez-vous sur *Résidétape.fr - Demande de logement*
2. indiquez « Résidétape de Créteil Université » en choix n°1
3. remplissez la suite de votre dossier.

Vous avez ensuite accès à un espace personnel pour suivre votre candidature.

Aide personnalisée au logement

Que vous viviez en colocation, studio, logement Crous ou autre, vous pouvez bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL). Les demandes se font en ligne directement sur le site internet de la CAF <http://www.caf.fr/>

Garantie VISALE

Visale est une garantie/caution d'action logement qui permet aux étudiants dépourvus de garants personnels de voir leur accès au logement facilité. Il s'agit d'une aide qui prend en charge le loyer charges comprises, en cas de non règlement de celui-ci. Le dispositif est destiné à **tous les étudiants de moins de 30 ans au 1er septembre de l'année de signature du bail.**

Pour en savoir plus : <https://www.visale.fr/>

L'AILE - Une aide au logement de la ville de Paris

Pour soutenir les étudiantes et étudiants boursiers qui doivent trouver un appartement dans le parc privé, la Ville de Paris propose une aide comprise entre 500 et 1000 euros. L'AILE permet aux étudiantes et étudiants de faire face aux frais liés à leur installation, comme par exemple l'achat d'électroménager, de meubles, de matériels informatiques...

Pour en savoir plus : <https://mie.paris.fr/aile/>

SANTÉ



Votre santé est un atout essentiel pour la réussite de votre année. Des professionnels sont à votre disposition pour vous aider et vous conseiller. N'hésitez pas à les consulter !

Selon le décret n°2019-112 du 18 février 2019 et dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'établissement, le *Service de santé universitaire* est chargé d'organiser une veille sanitaire pour l'ensemble de la population étudiante en effectuant un examen de santé intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale au cours de la scolarité de l'étudiant dans l'enseignement supérieur.

En complément de cet examen de santé, les étudiants peuvent prendre rdv en ligne sur *DOCTOLIB* avec :

- **un médecin** pour des certificats médicaux (stage en entreprise, travail, bourse, demande d'aménagement);
- **une orthophoniste** pour évaluation des troubles du langage écrit et/ou oral, de bilans graphiques et/ou attentionnels qui sont normés et étalonnés;
- **un dentiste** pour dépistage, conseils et orientation en service spécialisé si besoin;
- **une infirmière** pour entretien de prévention, informations et éducation à la santé;
- **un psychologue** : un professionnel peut vous recevoir en toute confidentialité, gratuitement et quelle que soit votre année d'étude.

Vous pouvez également prendre rendez-vous directement à l'accueil de la Maison de la Santé ou par téléphone au 01 45 17 15 15 .

Résus⁺ : le réseau de santé UPEC

Résus⁺ se compose du Service de Santé Universitaire, de médecins généralistes libéraux et d'une équipe de santé publique, tous engagés pour apporter l'offre de santé nécessaire aux étudiantes et étudiants de l'UPEC. La plateforme Résus⁺ (resusplus.u-pec.fr) permet aux étudiants d'accéder à des consultations privilégiées avec tiers-payant, avec des médecins généralistes libéraux, à proximité de votre campus ou de votre domicile. Les professionnels de santé du réseau s'engagent à vous recevoir sous 48h (si possible) et à effectuer des tarifs conventionnés. Ils peuvent, si vous le souhaitez, devenir votre médecin traitant.

Pour en savoir plus : *Résus+ (u-pec.fr)*

Les étudiants en situation de handicap

Les étudiants dont l'état de santé représente une gêne dans le suivi normal de leurs études, peuvent effectuer une demande d'aménagement des conditions d'études et d'examens. Pour prendre rendez-vous : 01 45 17 15 15 ou sur *DOCTOLIB* (spécialité "Médecin préventif", motif "Demande d'aménagement")

Pour plus d'informations : <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/accompagnement-du-handicap>

Sécurité sociale et mutuelles

La couverture sociale vous prend en charge tout au long de l'année. La sécurité sociale (obligatoire) rembourse partiellement vos frais de santé. Afin de compléter vos remboursements, vous pouvez souscrire une complémentaire santé (facultative) qui prendra en charge certains frais restant à votre charge.

Pour plus d'informations : <https://www.u-pec.fr/fr/formation/candidatures-et-inscriptions/securite-sociale-et-mutuelles>

BOURSES ET AIDES



Si vous avez des difficultés personnelles, familiales, matérielles ou financières, des aides spécifiques existent en fonction de votre situation.

Le pôle accompagnement social : votre premier contact en cas de difficulté

Le pôle Accompagnement social a une mission d'information, d'évaluation sociale et d'orientation. Son objectif est d'apporter un soutien aux étudiantes et étudiants en difficulté. Vous pouvez adresser vos demandes par mail à social@u-pec.fr ou par téléphone au 01 45 17 70 65.

Le service social du CROUS : un soutien privilégié pour les étudiantes et les étudiants

Les assistantes sociales du service social du CROUS vous accompagnent en cas de difficultés. Elles ont une mission d'instruction sociale, d'accompagnement aux démarches administratives et sociales et d'aides financières.

Pour bénéficier des aides du CROUS, vous devez :

- être en formation initiale
- être âgé de moins de 35 ans
- les étudiants internationaux doivent justifier d'un an de présence sur le territoire français pour les pays membres de l'UE et de deux ans pour les pays hors UE

Les assistantes sociales du CROUS vous reçoivent au Campus centre du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 sur rendez-vous.

Elles sont joignables à social@crous-creteil.fr ou au 01 45 17 12 23 / 01 45 17 12 21

Bourses et aides de l'Etat et des collectivités

Différentes bourses et aides peuvent vous permettre de poursuivre vos études dans les meilleures conditions possibles.

- bourses sur critères sociaux,
- aide au mérite de l'Etat,
- aide au mérite régionale,
- aide à la mobilité Parcoursup.

Pour plus d'information : *bourses et aides de l'Etat et des collectivités*

Permanence juridique

Le centre d'Information sur le droit des femmes et des familles du Val-de-Marne (CIDFF) propose une information juridique gratuite et anonyme sur l'accès aux droits de toutes et tous. Chaque lundi, un juriste vous reçoit de 09h00 à 12h00, au sein du service Vie de campus, pour vous informer sur vos droits, répondre à vos questions juridiques en droit des étrangers, droit du travail, droit de la famille, droit des contrats, etc.

Prendre rendez-vous : *permanencejuridique@u-pec.fr*

VIE ASSOCIATIVE

La vie associative à l'EPISEN offre une large gamme d'activités et d'opportunités d'implication pour les étudiants.

**Junior
Biosciences**



BDS EPISEN



Ciné-club



BDE ITS



BDE ISBS



ISIART



BDE SI



**Association
H!ACT**



Crok'Sciences



**4 Lettres
Trophy-ISBS**



Pour plus d'informations :

<https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/vie-associative-et-engagement/associations>

CONTACTS UTILES



— Accueil

+33 (0)1 56 72 62 55

episen@u-pec.fr

— Scolarité

scolarite.episen@u-pec.fr

Scolarité du département Systèmes d'information - SI

+33 (0)1 56 72 62 52

Scolarité du département Technologie pour la santé - ITS

+33 (0)1 56 72 62 56

Scolarité du département Génie biomédical et santé - ISBS

+33 (0)1 49 81 36 70

Site internet de l'EPISEN

<https://episen.u-pec.fr/>